



Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)

Comité Inter-Etats des Pesticides de l'Afrique Centrale (CPAC)

**COMMUNIQUE FINAL DES TRAVAUX DE LA 3^{EME} SESSION
D'HOMOLOGATION DES PESTICIDES EN ZONE CEMAC
Yaoundé, le 1^{er} juin 2021**

Juin 2021

INTRODUCTION

La troisième session d'homologation commune des pesticides en zone CEMAC s'est tenue le 1^{er} juin 2021 par visioconférence. La Commission Sous Régionale d'Homologation des Pesticides (CHP) était Présidée par Monsieur NYING Charles SHEY, Directeur de la Règlementation et du Contrôle de Qualité des Intrants et des Produits Agricoles (DRCQ), Représentant de la République du Cameroun.

Etaient présents :

Membres :

Pour le Cameroun :

- Monsieur ELLA BIYA Christian Rodrigue.

Pour la République Centrafricaine :

- Monsieur GONENGAO Firmin.

Pour la République du Congo :

- Madame LOUHOUARI TOKOZABA Alphonsine.

Pour la République Gabonaise :

- Madame ADA MINKO Séraphine ;
- Madame BIKET MEBIAME Shella.

Pour la Guinée Equatoriale :

- Monsieur ESONO NKULU José.

Pour le Tchad :

- Monsieur ABDOULAYE MOUSSA ABDERAMAN ;
- Monsieur ALLOM Florent.

Trois membres étaient absents sur douze représentant les Etats.

Ont également pris part aux travaux :

- Monsieur SHEY JONES YEMBA, Commissaire, Représentant du Président de la Commission de la CEMAC ;
- Monsieur ASSAMBA ONGODO Charles, Président du Comité Inter-Etats ;
- Des facilitateurs, Experts du CPAC ;
- Deux facilitateurs, Experts invités ;
- Les observateurs :

